

Synthèse du débat sur l'Ecole au collège de Morée

Au cours des deux demi-journées de débat les sujets suivants ont été principalement abordés :

- 02 – Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
- 10 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?
- 12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs à l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
- 13 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
- 15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

02 – Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

L'idée forte qui ressort du débat est la volonté unanime du maintien du **collège unique**, lieu de passage obligé des enfants jusqu'à seize ans. La principale mission de l'Ecole est de fournir à tous un **socle culturel commun**. Ce socle culturel commun repose sur l'acquisition de savoirs (connaissances), savoir – faire (méthode), savoir – être (attitude).

L'instruction ne peut reposer sur une accumulation de savoirs, l'acquisition de **méthodes** de travail doit permettre à l'élève d'accéder à l'autonomie, d'apprendre à apprendre. Cette volonté de centrer sur l'acquisition de savoir-faire nécessite un **allègement des programmes** dans de nombreuses matières.

Certains pensent qu'on demande trop à l'école : **instruire**, mais aussi **éduquer** pour remplacer une éducation parentale déficiente ou compenser l'influence néfaste des valeurs de la société actuelle (perte de valeur de l'effort, société de consommation). On constate cependant que limiter la mission de l'Ecole à la seule **instruction** est irréaliste.

L'Ecole est immergée dans la société et ne peut ignorer sa mission **d'éducation**. L'introduction de l'éducation civique dans les programmes n'est pas suffisante. C'est un travail au quotidien de respect de l'autre, des biens et des règles de fonctionnement au sein d'une communauté qui est nécessaire. Ce travail ne peut être efficace que s'il est mené en étroite **cohérence et complémentarité avec les parents**.

S'il fallait hiérarchiser les missions de l'Ecole obligatoire (élémentaire et collège), celles de la formation et de l'insertion professionnelle arriveraient après celles d'instruction et d'éducation.

Le **développement** et l'**épanouissement** de l'individu ne se mesurent pas en terme de **rentabilité** sur le marché du travail. Il est utopique de prétendre que l'Ecole peut coller à la demande des entreprises.

L'évolution des technologies et des besoins des entreprises est plus rapide que la formation des élèves.

L'important n'est pas de former à un métier mais de donner les moyens au futur citoyen d'**évoluer** dans sa vie professionnelle. Pour cela il est nécessaire de le doter d'un **socle de connaissances** le plus élevé possible en se centrant sur l'**acquisition de méthodes** (adaptabilité). **Une véritable culture technologique, plus concrète que celle des programmes actuels, favoriserait cette adaptabilité.**

10 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Les textes officiels parlent de construction du **projet personnel de l'élève**, la réalité est souvent différente. L'élève qui réussit dans la voie générale continue ses études, celui qui échoue recherche une voie professionnelle. C'est trop souvent une **orientation par l'échec**.

Afin de changer cette situation il faut se donner les moyens humains et financiers d'une réelle **éducation à l'orientation**. Les enseignants ne sont pas formés à cette éducation à l'orientation, ils doivent souvent prendre du temps sur les cours pour travailler sur l'orientation des élèves. Les conseillers d'orientation psychologues (COP), véritables professionnels de l'orientation, sont trop rarement présents dans les collèges ou lycées. Les parents lorsqu'ils se déplacent dans les Centres d'Information et d'Orientation sont souvent déçus par les informations trop impersonnelles apportées

par les COP. Un gros **effort de recrutement des conseillers d'orientation** est indispensable pour que ceux-ci puissent effectuer leur travail correctement dans les établissements scolaires.

Une **revalorisation de la voie professionnelle** est nécessaire. Elle peut s'effectuer en réintroduisant une **culture technologique** dans les programmes du collège, en sensibilisant les élèves par des stages ou des visites de lycées professionnels et d'entreprises. Il est nécessaire de rendre possible **l'orientation vers l'apprentissage à l'issue de la classe de troisième** (actuellement : seconde générale/technologique ou seconde professionnelle). Cet effort de **revalorisation de la voie professionnelle doit cependant rester sous la responsabilité de l'Ecole**. Si une orientation vers une filière sans avenir professionnel est à proscrire, imposer une **formation en fonction des besoins du marché** risque de nuire à **l'épanouissement de l'individu**. Enfermer trop tôt dans une voie professionnelle ne permet pas de donner à l'élève les compétences nécessaires à une **évolution** et une **adaptabilité** dans son métier futur.

La question de l'obtention du **Diplôme National du Brevet (DNB)** pour accéder à la seconde générale ou technologique a été posée. Cette mesure permettrait de redonner une certaine valeur à ce diplôme, en revanche elle enlèverait au DNB son sens premier qui est de certifier le socle commun de connaissances acquis à l'issue de la scolarité au collège. Certains élèves peuvent ainsi obtenir le DNB sans pour autant avoir le niveau pour suivre en seconde générale ou technologique.

12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs à l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Ce sujet a été abordé en relation avec le sujet n°16 : **Quelles relations établir entre les parents et les professeurs ?**

L'entrée au collège marque une détérioration dans la communication entre parents et enseignants. A l'unicité et à la proximité du professeur des écoles succèdent la pluralité des professeurs du collège et souvent l'éloignement nécessitant un ramassage scolaire. Un carnet de liaison impersonnel ne peut compenser ce manque. Un effort de **communication** et de **lisibilité des objectifs** du collège est nécessaire. Plusieurs actions concrètes sont possibles : un livret de présentation de l'établissement pour les élèves de sixième, une organisation plus judicieuse des rencontres parents/professeurs, impliquer davantage les parents dans la vie et les choix de l'établissement, provoquer plus souvent des expositions ou spectacles pour montrer aux parents le résultat du travail effectué avec les élèves.

D'une manière générale on observe une certaine réticence des personnels du collège à l'intervention de personnes extérieures. Les enseignants reconnaissent cependant le bénéfice certain que peuvent apporter des associations dans le cadre de l'aide aux devoirs ou d'aide à l'apprentissage de la lecture. Cependant ces associations ne doivent pas être utilisées pour suppléer un déficit de fonctionnement du service public. **Les établissements scolaires ont besoin de moyens pour mettre en place des structures d'aides aux élèves en difficulté** : aide aux devoirs, soutien disciplinaire... Les **associations** quant à elles peuvent intervenir ensuite quand un **contexte familial difficile** nécessite une aide supplémentaire.

13 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Deux grandes étapes de la scolarité mettent particulièrement en évidence les **difficultés** de certains élèves : le **cycle 2** de l'école primaire (GS, CP, CE1) et **l'entrée en sixième**. A l'entrée en sixième 12 à 15% des élèves ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture et en mathématiques. Si on considère que la principale mission de l'Ecole est d'apporter à tous un socle culturel commun, **on ne peut se résoudre à accepter cet échec**.

Les mesures de remédiations en place ne semblent pas efficaces, faut-il en chercher d'autres ou se donner les moyens de les faire fonctionner correctement ? Deux exemples ont été abordés lors du débat : les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

Au primaire, les **RASED** ne peuvent satisfaire la demande par manque de personnels (un poste de rééducateur psychopédagogique n'est pas pourvu). Les enseignants pensent que **l'affectation d'un professeur d'école supplémentaire par établissement** permettrait de mieux prendre en charge les élèves qui ne peuvent intégrer les structures spécialisées.

La **SEGPA** la plus proche du collège est à 30 kilomètres. L'**éloignement** et la **taille** de ces structures dissuadent les parents d'y envoyer leurs enfants. Ils préfèrent laisser ceux-ci dans le collège de rattachement qui n'a pas les **moyens humains** (problèmes de formations) et **horaires** (problème de dotation horaire globale insuffisante) de les prendre en charge.

La **liaison CM2/6^{ème}** a été abordée à ce sujet. L'adaptation au collège est d'autant plus difficile que l'élève arrive avec des bases insuffisantes. Une des propositions a été de revenir à une **bivalence** d'enseignants **volontaires et formés** pour diminuer le nombre d'intervenants en 6^{ème}. Une sorte de « super professeur principal » intervenant en heure de vie de classe et sur deux matières (français/histoire-géographie ou français/anglais, par exemple) permettrait d'atténuer le contraste avec l'unicité du professeur des écoles. De même, en primaire, une intervention d'enseignants du collège devrait être possible dans certaines matières (langues, musique, arts plastiques, éducation physique et sportive...). Plus de souplesse dans l'affectation des enseignants avec une possibilité d'intervention en primaire et collège serait profitable à tous les élèves et notamment à ceux qui sont en difficulté.

Entendons bien que ces mesures (bivalence, affectations à cheval sur école primaire et collège) ne seraient envisageables que sur la base du volontariat, dans le cadre d'une lutte contre l'échec scolaire, et non dans celui d'une gestion rationalisée des besoins en personnels enseignants !

15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Des facteurs internes liés à l'échec scolaire sont souvent à l'origine du mal-être et de l'attitude violente des élèves. Dans ce cas **la lutte contre l'échec scolaire contribue à la prévention de la violence à l'Ecole.**

Les facteurs sociaux de nature économique et culturelle (chômage, perte de valeur du travail et de l'effort, éclatement familial, influence des médias, crise de l'autorité...) sont aussi à l'origine des incivilités et des phénomènes de violence à l'Ecole. Ce constat confirme l'importance de la **mission éducative de l'Ecole. Une éducation à la citoyenneté**, qui ne se limite pas au programme d'éducation civique, est nécessaire **au quotidien**. Elle est réalisée par les enseignants qui abordent les notions de **respect** des autres, des biens, de **droits** et de **devoirs** en liaison avec le respect du **règlement intérieur** qui régit la vie au sein de la communauté scolaire. Les limites de l'action des enseignants sont vite atteintes lorsqu'on aborde la nature des sanctions possibles. **Une infraction au règlement intérieur doit être sanctionnée**, mais l'impact des sanctions possibles (punitions, retenues, exclusions temporaires, conseil de discipline) est souvent négligeable par rapport aux contraintes sociales. C'est en fait la notion d'**autorité** de l'institution et de l'enseignant qui sont en jeu. Plusieurs pistes ressortent du débat.

L'Ecole ne renonce pas à l'autorité et ne peut être traitée de laxiste.

L'autorité de l'enseignant, basée sur le respect, ne sera possible que si celui-ci est **soutenu par les parents**. On touche à la notion de cohérence de l'éducation et on rejoint le sujet de la **communication entre parents et professeurs**.

L'autorité n'est pas la contrainte, mais la confiance. L'élève doit avoir confiance en ce que lui apporte l'enseignant. Les facteurs socio-économiques, le chômage, la perte de valeur des diplômes..., entraînent l'élève à se demander pourquoi il travaille à l'Ecole, « à quoi ça sert ? ». Dans une société consumériste il est difficile d'expliquer que parfois ce qu'on étudie ne lui servira pas concrètement dans la vie.

L'autorité enfin est liée à la motivation. Si l'élève s'ennuie en cours il pourra commettre des incivilités. L'enseignant, en adaptant ses contenus au niveau des élèves, en rendant les élèves actifs en cours, en donnant du sens aux apprentissages, peut **obtenir l'obéissance sans avoir recours à la contrainte ou à la sanction ce qui est la réelle forme d'autorité.**